

Image not found or type unknown



Justificatif crédit impôt collection

Par **Fabiosy**, le **12/06/2012** à **12:09**

Bonjour,

En 2011 nous avons créé une nouvelle collection de vêtement. Je souhaiterais savoir comment justifier le temps passé à travailler sur cette nouvelle collection. Aucune feuille de route n'a été établie au fur et à mesure du travail de cette nouvelle collection. je connais à peu près le pourcentage de temps passé sur l'année (20%), mais comment le transposer en justificatif pour ne pas avoir de problème en cas de control fiscal pour un crédit d'impôt collection.

Merci par avance.